

## Concours 2017 du Fonds d'innovation - Processus décisionnel interne de l'établissement

Les *Instructions pour préparer un avis d'intention et une proposition* du Concours 2017 du Fonds d'innovation précise qu'au moment de la soumission des propositions, les établissements doivent aussi présenter une brève description du processus décisionnel interne utilisé pour sélectionner les propositions soumises à ce concours. Cette information permettra à la FCI d'obtenir une meilleure estimation du nombre total et de la qualité des propositions (soumises et non soumises) et elle fournira des renseignements précieux à l'appui de nos efforts de sensibilisation pour assurer un financement stable et prévisible à la FCI.

Par l'entremise de cette brève description, la FCI aimerait mieux comprendre comment les établissements ont établi leurs priorités et fait des choix stratégiques lors de la sélection des projets à soumettre à ce concours. Pour ce faire, nous demandons aux établissements de fournir l'information suivante :

- Brève description des principales étapes du processus interne de sélection – de son amorce jusqu'à la soumission des propositions (par exemple, quelles sont les activités de planification initiées avant ou après la diffusion de l'ébauche de l'Invitation à soumettre des propositions? Le processus est-il centralisé ou délégué aux facultés? Quel est le processus d'évaluation interne ou externe des ébauches d'avis d'intention ou de propositions?).
- Les facteurs clés de la prise de décision lors de la sélection des projets de l'établissement et des projets multiétablissements (par exemple, adéquation avec le plan stratégique de recherche ou les priorités des gouvernements fédéral et provinciaux, maturité des projets, enveloppes allouées) Veuillez inclure le **nombre** et la **valeur** (montant demandé à la FCI) des projets pour lesquels un avis d'intention a été soumis ou non.
- Les principales considérations et le processus de planification utilisés de manière à soumettre des projets multiétablissements solides, le cas échéant.
- Le rôle joué par la liste des avis d'intention publiée par la FCI dans la mise en valeur et la différenciation des propositions de l'établissement ou dans le développement de collaborations avec d'autres établissements.

Nous vous demandons de ne pas dépasser deux pages.